

**CRI 6221 : Résolution de problèmes en criminologie**

Professeure : M.-M. Cousineau  
Bureau : C-4117 (Pavillon Lionel-Groulx)  
Téléphone : (514) 343-7322  
Courriel : mm.cousineau@umontreal.ca

L'**analyse criminologique**, qui se traduit ici par la résolution de problèmes en criminologie, c'est l'étude systématique de problèmes criminels ou pénaux concrets et récurrents afin d'en définir les **contours**, d'en découvrir les **causes**, et d'y proposer des **solutions**. Le but poursuivi par l'analyste est alors moins d'apporter une contribution théorique que de comprendre une conjoncture particulière qui paraît poser problème, pour ensuite y proposer des solutions taillées sur mesure. L'analyse criminologique se définit donc moins par un contenu que par une démarche dont les principales étapes sont :

- l'identification d'une configuration problématique à partir des **faits clés** connus s'y rapportant ;
- une étude rigoureuse de la situation visant l'identification du **cœur du problème**, ses causes et ses conséquences dans le but d'apporter des solutions qui s'attaquent aux **causes** pour en enrayer les **conséquences**;
- l'examen des **solutions** possibles et l'élaboration d'un plan de solution suivant un **itinéraire d'implantation**, en tenant compte des priorités et des moyens du mandant, en pesant le pour et le contre, les avantages et les inconvénients, de même que les limites de toutes les possibilités envisagées;
- un plan d'**évaluation** de l'implantation et de l'impact de la ou des solutions proposées.

L'analyse criminologique, telle qu'elle est enseignée ici, est très proche de plusieurs démarches qui se sont développées depuis maintenant plusieurs années dans les domaines de la prévention, de la police, des mesures correctionnelles et de la sécurité privée : *problem-oriented policing*, *crime analysis*, *recherche évaluative ponctuelle*, *prévention situationnelle*, *prévention par le développement social*...

Une manière de délimiter le champ de l'analyse criminologique revient à souligner qu'elle s'attaque à des **problèmes concrets, collectifs et récurrents**. À ce titre, elle se distingue de la criminologie théorique qui s'intéresse à des questions abstraites, et de la criminologie clinique qui vise l'individu.

Considérant les secteurs de prédilection de la criminologie, quatre axes seront privilégiés dans le cadre du cours et des travaux s'y rattachant :

- l'examen de formes particulières de crimes ou de configurations criminelles en ayant à l'esprit une préoccupation préventive;
- les problèmes correctionnels, incluant l'application des mesures pénales, la détermination de la peine, le fonctionnement de diverses mesures pénales, l'organisation de la gestion de cas;
- les problèmes de police et de sécurité;
- l'aide aux victimes d'actes criminels.

## LES OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Le séminaire a pour principal objectif de développer l'habileté à diagnostiquer correctement les problèmes criminologiques, et à imaginer, pour chaque problème, des solutions adaptées et recevables. Le terme *diagnostiquer* signifie ici comprendre une situation et bien poser un problème complexe.

Par exemple, un spécialiste de l'analyse criminologique à qui l'on demanderait d'étudier la violence dans une école et de proposer des solutions à la direction devrait pouvoir : **analyser la situation** dans cette école, **distinguer l'essentiel de l'accessoire** dans les faits recueillis; envisager les différentes facettes de la question afin d'en dégager le **cœur du problème** et d'en **identifier la ou les causes et les conséquences** qui en découlent, ceci afin d'agir sur les causes pour en enrayer les conséquences; et, enfin, **proposer et discuter diverses avenues de solutions** découlant du diagnostic posé, sans oublier de **proposer des moyens d'évaluer** l'implantation et les résultats des solutions implantées, le cas échéant.

Il s'agit donc de s'entraîner à mener à bien les étapes de l'analyse criminologique qui s'arriment à la cueillette des données : la synthèse des faits connus pour en dégager l'essentiel, l'identification des sources du problème, l'exploration et la proposition des avenues de solution(s) possible(s) organisées selon un plan qui soutient leur implantation.

**Les objectifs spécifiques du séminaire sont :**

- de s'exercer à présenter par écrit les faits nécessaires à la compréhension d'une situation;
- d'apprendre à se dégager de sa subjectivité pour développer une vision objective et ouverte des problèmes criminologiques;
- d'améliorer sa capacité de bien poser les problèmes, de juger les situations à leur mérite, et d'extraire l'essentiel d'une masse de faits;
- de parvenir à imaginer des solutions qui tiennent compte de ce que les situations ont d'unique et qui offrent les meilleures chances d'être reçues et appliquées;
- de prévoir des moyens d'évaluer l'implantation et l'impact des solutions proposées.

## LA PÉDAGOGIE : LA MÉTHODE DES CAS

La pédagogie la plus appropriée pour réaliser les objectifs poursuivis par le cours d'analyse criminologique est la « méthode des cas », une forme d'apprentissage par problème.

- Dans son principe, écrit Mucchielli (1987 : 10), la méthode des cas consiste à faire étudier par un groupe (composé de futurs professionnels ou de stagiaires) /.../ des situations-problèmes concrètes présentées avec leurs détails réels, et de provoquer, à partir de chaque analyse de cas, une prise de conscience exacte et ajustée de la situation, puis une conceptualisation expérientielle, et, enfin, une recherche des solutions efficaces.
- L'idée maîtresse de la méthode des cas est qu'un **problème particulier** doit recevoir une **solution particulière**, fonction des contextes social, humain, juridique ou autres qui entourent son développement, fonction des conditions spécifiques qui le caractérisent et, enfin, fonction de la *personnalité* de celui ou ceux pour qui il se pose.
- Il s'agit, en deux mots, de **diagnostiquer** (au sens large de comprendre et définir la situation concrète) et de **décider** (évaluer, ajuster l'action, prendre une décision).

## DÉROULEMENT DU SÉMINAIRE

Une première séance consiste à présenter le contenu du cours et la façon dont l'enseignement se fera. Déjà, lors de cette séance, un premier exercice sommaire d'analyse criminologique en vue de la résolution de problèmes est réalisé.

Les trois séances suivantes sont consacrées à l'exposé des principales données se rapportant à l'analyse criminologique (les grandes étapes de la réalisation d'une analyse criminologique, la préparation d'un devis en réponse à un appel d'offre, les pièges à éviter, la rédaction d'un memorandum, la rédaction d'un rapport d'analyse).

Par la suite, quatre séances sont réservées à l'analyse de cas déjà préparés pour les fins de l'exercice de l'analyse criminologique. Chacune de ces séances se divise en cinq phases dont l'une est préparatoire au cours.

### La phase préparatoire

Les étudiants reçoivent un cas à analyser au moins une semaine avant qu'il ne soit discuté en groupe. Ils le lisent et rédigent un bref *mémorandum* ou sommaire exécutif tenant sur 3 à 4 pages (un interligne et demi, marges et caractères de tailles raisonnables) **MAXIMUM**, lequel répond sommairement à quatre questions:

- a) Quels sont les faits-clefs de la situation ? (1 page)
- b) Qu'est-ce qui est au cœur du problème et quelles en sont les causes et les conséquences ? (1 page) qui peut être appuyé d'une présentation graphique (facultatif)
- c) Quelle(s) solution(s) semble(nt) appropriée(s) et réalisable(s) ? Quel est le **plan de solution** proposé ? (1 page à 1 ½ page)
- d) Comment évaluer l'impact des solutions proposées ? (1/2 page)

### L'établissement des faits (≅ 60 minutes)

Chaque étudiant (ou groupe d'étudiants) donne son opinion sur le cas. Le but poursuivi à cette étape est de laisser s'exprimer la diversité des points de vue et des interprétations. Cette phase prend la forme d'une discussion libre où chacun est appelé à s'exprimer. Il s'agit, en somme, de retirer les faits clés de la masse des données présentés

### L'analyse (≅ 30 minutes)

Le groupe examine plus systématiquement le problème. Il identifie quelques sous-questions qu'il semble pertinent de se poser et organise l'information de manière à parvenir à bien circonscrire le problème à traiter. On se soucie de *découvrir la structure dynamique de la situation* et de s'entendre sur le cœur du problème

### La préparation d'un plan de solution et d'un plan d'évaluation (≅ 45 minutes)

Finalement, on cherche à s'entendre sur un plan de solutions (en pesant le pour et le contre d'un ensemble de solutions possibles) et sur la façon d'en évaluer l'implantation et les résultats obtenus du fait de leur implantation.

### La phase de conceptualisation (≅ 30 minutes)

Les participants au séminaire dégagent les *leçons de l'expérience*. Ils recherchent les principes d'action qui pourraient s'appliquer dans des situations semblables à celle qui vient d'être discutée.

Durant les échanges, le **professeur** adopte un rôle **d'animateur**. Il n'exprime pas véritablement d'opinion et laisse s'exprimer toutes celles des étudiants. Il distribue la parole; il la donne aux silencieux. Il reformule ce qui a été dit. Il fait le point et propose des éléments de synthèse. Il dirige le déroulement des débats selon les stades décrits plus haut et règle le déroulement du séminaire en fonction du temps disponible.

## CONSTRUCTION ET PRÉSENTATION D'UN CAS PAR LES ÉTUDIANTS

La dernière séquence de cours est consacrée à l'étude de cas présentés par les étudiants. Le cas est préparé par une équipe d'analystes qui a pour mission de le soumettre au groupe afin que celui-ci puisse en débattre, comme cela s'est fait depuis le début du cours. Le groupe d'analystes chargé de la résolution du cas est alors responsable de l'animation de la séance de discussion en classe.

Les étudiants doivent donc rédiger un cas d'analyse criminologique, ceci en s'appuyant sur les écrits pertinents, en puisant dans leur expérience de terrain, en interrogeant des praticiens ou en usant de toutes autres sources de données pertinentes. **Le cas doit décrire une situation réelle qui pose un problème à une collectivité et non pas seulement à un individu.** Il doit faire état d'informations suffisamment complètes et sûres pour que la discussion ne soit pas bloquée par l'ignorance des membres du groupe d'un trop grand nombre de faits éclairants.

La rédaction du cas doit être vivante, concise et présenter tous les faits pertinents à l'analyse.

Les étudiants soumettent au professeur leur **projet de cas** au plus tard lors de la **cinquième semaine du trimestre**.

La **version définitive** du cœur du rapport (présentation des faits relevés et analysés) est remise, en nombre suffisant pour que chaque participant au cours dispose d'une copie, **au moins une semaine avant le séminaire** prévu pour la discussion en classe.

La version finale du cas (comprenant la présentation des faits relevés et analysés, la détermination du cœur du problème, justifié par la présentation des causes et des conséquences tirés des faits analysés et, enfin, les plans de solution et d'évaluation), revu à la lumière des commentaires et suggestions apparus dans le cours de la discussion de groupe faite en classe sur le cas est remise au professeur une semaine après la présentation en classe.

## L'ÉVALUATION

L'évaluation se découpe de la façon suivante :

- 10% Participation active aux activités du séminaire, notamment aux discussions portant sur chacun des cas et aux évaluations des cas et des présentations des collègues. Les présences seront contrôlées. Toute absence **non motivée** entraîne la perte de deux points, jusqu'à concurrence de 10 points.
- 5% Réponse à l'appel d'offre
- 30% Rédaction de trois sommaires exécutifs concernant les cas discutés au cours (trois de quatre peuvent compter).  
Les *summaries* portent sur les cas présentés durant les premières séances de pratique de l'analyse de cas. Ceux-ci doivent être produits par des équipes de deux personnes minimum, trois maximum.
- 5% Proposition d'un sujet d'analyse criminologique et de la méthodologie envisagée pour en traiter (Le cas ainsi défini sera documenté, analysé et présenté en classe par des équipes de trois ou quatre personnes selon le nombre de participants au cours).
- 30% Préparation du rapport issu l'analyse criminologique réalisé. Ce rapport doit être présenté dans le cadre d'une séance de cours. La préparation du cas, comme sa présentation en classe, constitue un travail d'équipe.
- 20% *Présentation et animation en classe du cas préparé par chacune des équipes de travail. Tous les membres de l'équipe participent à la présentation du cas. Celle-ci doit être vivante et, surtout, convaincante. La prestation individuelle, lors de la présentation du cas est notée. L'ensemble des étudiants participent à la discussion entourant la présentation du cas. L'implication lors de ces discussions est notée.*

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU COURS CRI 6221

- 9 janvier 2012**      **PLAN DU SÉMINAIRE ET PREMIÈRES NOTIONS SUR L'ANALYSE CRIMINOLOGIQUE**  
Présentation du syllabus  
Un premier exercice, histoire de se faire une idée de ce qui s'en vient :  
le cas d'un stationnement *victimisé*
- 13 janvier 2012**      **L'ANALYSE CRIMINOLOGIQUE : UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE**  
Le rapport d'analyse  
Le sommaire exécutif  
  
**\*\*\* Distribution d'un premier devoir : réponse à un appel d'offres**  
Dépôt de la réponse à l'appel d'offre avant 17 heures le 24 janvier
- 23 janvier 2012**      **L'ANALYSE CRIMINOLOGIQUE : PROPOSITION**  
  
DISCUSSION AUTOUR DE LA RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRE  
  
LE DEVIS DE RECHERCHE COMME PROPOSITION OU EN RÉPONSE À UN APPEL D'OFFRE :  
Demande de subvention ou proposition de contrat : mise en forme et particularités  
  
LECTURE DU TEXTE DE Stéphane Lemay Langlois (2007) :  
L'analyse de problèmes de sécurité et la conception de solutions adaptées  
  
LECTURE du texte de Maurice Cusson (1992)  
*L'analyse criminologique et la prévention situationnelle*
- 30 janvier 2012**      **L'ANALYSE CRIMINOLOGIQUE : EN RENDRE COMPTE**  
  
**\*\*\* L'EXEMPLE D'UN MAUVAIS CAS : VIOLENCE ET DROGUES À MONTRÉAL**  
  
DISCUSSION AUTOUR DU TEXTE DE Stéphane Lemay Langlois (2007) :  
L'analyse de problèmes de sécurité et la conception de solutions adaptées  
  
DISCUSSION AUTOUR DU TEXTE DE de Maurice Cusson (1992)  
*L'analyse criminologique et la prévention situationnelle*  
  
**\*\*\* Préparation du cas et sommaire exécutif pour *Émeutes à Bordeaux*.**
- 6 février 2012**      **CAS # 1 : ÉMEUTE À BORDEAUX**  
  
**\*\*\* Remise du sommaire exécutif : *Émeutes à Bordeaux* à la fin du cours**  
  
**\*\*\* Soumission des projets de cas d'analyse**  
  
**\*\*\* Préparation du cas et sommaire exécutif pour :**  
*Les jeunes attaquent.*

- 13 février 2012 CAS # 2 : LES JEUNES ATTAQUENT : COUVRE-FEU EN VUE À HUNTINGTON
- \*\*\* Remise du sommaire exécutif :  
*Les jeunes attaquent : couvre feu à Huntington* à la fin du cours
- \*\*\*Préparation du cas et sommaire exécutif pour *Sniffing à Povungnituk*
- 20 février 2012 CAS # 3 : SNIFFING À POVUNGNITUK
- \*\*\*Remise du sommaire exécutif *Sniffing à Povungnituk* à la fin du cours
- \*\*\*Préparation et sommaire exécutif : Les besoins des victimes à la cours
- 5 mars 2012 **PÉRIODE D'ACTIVITÉS LIBRES**
- 12 mars 2012 CAS # 4 : LES BESOINS DES VICTIMES À LA COURS
- \*\*\*Remise du sommaire exécutif pour le cas surprise à la fin du cours
- 19 et 26 mars 2012 CONSULTATION LIBRE CONCERNANT LA PRÉPARATION D'UN CAS : profitez-en !!!
- 2 avril 2012 **Présentation et discussion des cas préparés**  
au  
16 avril 2012 **par les équipes d'analystes**

Conformément aux règlements pédagogiques en vigueur à l'Université de Montréal, le plagiat ne sera d'aucune façon toléré. De même, autant la qualité du français écrit et oral que la présentation des travaux seront pris en compte.

Conformément à la politique de l'École de criminologie concernant les retards dans la remise des travaux, les retards, **sans motif valable**, seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des 4 jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Volume de référence**

Cousineau, M.-M. (2004). Textes choisis, notes de cours et cas d'analyse criminologique. Montréal, Université de Montréal.

### **Lecture obligatoire :**

CUSSON, M. (1992) « L'analyse criminologique et la prévention situationnelle ». *Revue internationale de criminologie et de police technique*. 2: 92, 137-147.

Leman-Langlois, Stéphane (2007), « L'analyse de problèmes de sécurité et la conception de solutions adaptées », M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise HMH, pp. 367-386.

### **Lectures fortement recommandées**

EKBLOM, P. (1988). *Getting the best out of crime analysis*. Crime Prevention Unit. Paper 10. London: Home office, 3-41.

### **Lectures complémentaires**

MUCCHIELLI, R (1987). *La méthode des cas*. Paris: Les Éditions E.S.F. (7ième édition).

MUCCHIELLI, R. (1992). *La dynamique des groupes*. Paris: Les éditions E.S.F. (13ième édition).

Cette liste de références sera complétée par les ouvrages dont la consultation paraît ou bien essentielle ou bien pertinente dans le cadre de l'analyse de cas entreprise par chaque groupe d'étudiants. Le choix de ces ouvrages pourra se faire avec le professeur, pour chaque cas spécifiquement.